

Accusé de Réception

Il vous est délivré un accusé de réception suite au dépôt du fichier de réponse à l'avis de l'autorité environnementale. Il concerne le projet Parc éolien des Puyats II sur la commune principale 10700 Champfleury.

Ce projet est porté par le pétitionnaire suivant : PARC EOLIEN DES PUYATS II.

Votre dossier a été transmis le 24/07/2023 à 15h58 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

La référence de votre dossier est : B-211215-161602-606-022

Le code postal de l'AIOT (commune principale) est : 10700 Champfleury

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.